

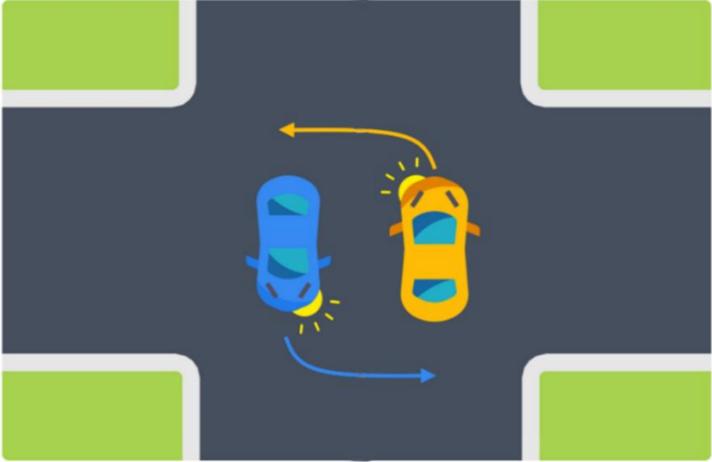
QUESTIONS DU COMITE DE QUARTIER AUTOUR DU PONT NEUF suite au COPIL PONT NEUF du 14 octobre 2024

Le comité de quartier « **Autour du Pont-Neuf** » en présence de près de 50 personnes a organisé une réunion **lundi 14 octobre de 18 h à 20 h** au Confort Moderne pour faire un premier point après les travaux qui se sont déroulés sur le Faubourg du Pont-Neuf.

Suite au COPIL de 16 octobre, le Comité de quartier a transmis les questions ci-dessous.

QUESTIONS DU COMITE DE QUARTIER AUTOUR DU PONT NEUF	REPNSES DE LA COLLECTIVITE
<p>Demande que des comités de suivi (?) ou des groupes de suivi par secteur géographique et/ou par « thématique » soient mis en place pour régler des situations qui sont identifiées et que l'on peut rapidement résoudre. Le comité de quartier propose de participer à des temps de « balade citoyenne » pour identifier les points qui posent problème et prévoir des interventions pour régler au mieux les questions posées.</p>	<p>La Mission Participation peut proposer une « balade citoyenne » avant la fin des travaux du Pont Neuf. Pour le moment, l'organisation de balades avec une fréquence déterminée et systématisée n'est pas encore possible car cela touche à des questions d'organisation non résolues.</p>
<p>Est-il prévu de rendre public le comptage de l'évolution de la circulation et à quelle échéance ? Pour les véhicules motorisés et pour les deux roues.</p>	<p>Trois dispositifs de comptage sont ou vont être déployés :</p> <p>1 - comptage trafic général : afin d'évaluer les évolutions du trafic sur l'axe Pont Neuf mais également sur les secteurs périphériques une campagne de comptage a été réalisée dans la semaine du 12 au 18 octobre sur 20 points : Leur localisation doit permettre d'évaluer le niveau de trafic :</p> <ul style="list-style-type: none"> -sur le Pont Neuf lui-même -sur l'axe Faubourg du Pont Neuf 1ère section ainsi que sur ses voies confluentes (Coligny, Pierre Levée et Gençay) -sur l'axe Faubourg du Pont Neuf et sur le secteur Pierre-Levée, Petit Tour, Dolmen -sur le shunte Rue de la Plaine –rue de la Jambe à l'Ane -sur le secteur St Cyprien –Promenades des Cours -ainsi que sur les boulevards circulaires. <p>Nous sommes dans l'attente des résultats de ces comptages.</p> <p>2- Comptage vélos : afin d'évaluer l'impact des aménagements cyclables sur la pratique cycliste, 6 points de comptage ont été installés. Ces comptages, qui ne sont pas les dispositifs définitifs, ont été installés le 12 octobre et seront maintenus pendant 11 semaines.</p> <ul style="list-style-type: none"> A -Pont neuf : 1 comptage uni -directionnel sur chacune des pistes -B -Faubourg du Pont Neuf –section 1 : 1 comptage unidirectionnel sur la piste montante (au droit du comptage VL) -C -Faubourg du Pont Neuf –section 2 : comptage bidirectionnel sur la piste (vers l'ex-prison) (au droit du comptage VL) -D -Avenue Jacques Cœur –Section 2 : comptage bidirectionnel sur la piste -E –Avenue du recteur Pineau -comptage bidirectionnel sur la piste <p>Ces comptages font l'objet de remontées quotidiennes</p> <p>3- Afin d'évaluer le fonctionnement des quatre principaux carrefours à feux depuis leur mise en service, Grand Poitiers va faire faire des comptages directionnels courant novembre. Les quatre carrefours à feux concernés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pont Neuf-J Jaurès-boulevard - Faubourg du Pont Neuf – Coligny - Faubourg du Pont Neuf – Gençay-Nouaillé - Faubourg du Pont Neuf – J Cœur – Recteur Pineau – Pierre-Levée <p>Un comptage directionnel consiste à comptabiliser, à l'heure de pointe du matin et du soir, l'ensemble des mouvements de véhicules dans le carrefour, toutes origines et toutes directions. Des évaluations de remontée de file sont également prévus. Ces données permettront au bureau d'étude en charge de la programmation des carrefours à feux de diagnostiquer la situation et de faire les adaptations éventuellement nécessaires.</p>

QUESTIONS DU COMITE DE QUARTIER AUTOUR DU PONT NEUF	REponses DE LA COLLECTIVITE
Pendant les travaux, il avait été annoncé que les feux aux carrefours seraient « intelligents » : qu'en est-il sur les anciens ronds-points pour fluidifier la circulation ?	<p>Voir point 3 ci-dessus</p> <p>Les carrefours à feux du Pont Neuf ne sont pas considérés comme celui de la porte de Paris, dit « intelligent ». Ce carrefour est équipé de capteurs (boucles dans le sol) de saturation. C'est-à-dire que lorsque cette boucle située à x m du poteau de feux est occupée par un véhicule de plus de x secondes, la voie de circulation doit être libérée par une demande de passage au feu vert (algorithmes).</p> <p>Ceux du Pont neuf sont en fonctionnement cyclique et adaptatif, avec des plans de feux embauche / débauche. Il y a quand même une forme d'intelligence...car le temps de vert est en fonction du nombre de véhicules qui circulent. Plus il y a de véhicules, plus le temps de vert est long, moins il y en a, le temps de vert est réduit.</p> <p>Concernant la fluidification de la circulation sur cet axe, l'aménagement de voirie et la mise en place des carrefours à feux ont pour fonction de réguler la circulation, pas de la fluidifier. Les différents carrefours ont fait l'objet de suppression de voies réduisant ainsi la réserve de capacité dans ces derniers.</p>
Est-il prévu de faire évoluer le dispositif en fonction de l'encombrement qui intervient aux heures de pointe matin et soir ?	Le fonctionnement des carrefours est déjà dans ce mode de fonctionnement. Des comptages directionnels avec remontée de files de voitures seront bientôt réalisés. Les nouvelles données permettront de réajuster le fonctionnement des carrefours.
En positif : constat partagé que la vitesse des véhicules a diminué ainsi que le flux de véhicules : remarques sur le croisement des bus en particulier dans le bas du Fbg, et au niveau du carrefour Fbg/route de Gençay parfois compliqué...	Carrefour route de Gençay/ Pont Neuf : La ligne de feux va être reculée de 1,50 m (ligne de feux en montant le Pont Neuf / Route de Gençay)
Est-il constaté une évolution sur les accidents de circulation entre véhicules et piétons/vélos/trottinettes ?	<p>Les seules statistiques d'accidents de la route disponibles sont celles des accidents corporels ayant fait l'objet d'une déclaration par les forces de police (Base nationale des accidents de la route).</p> <p>Sur les 2 mois de septembre-octobre et sur les voies aménagées les statistiques sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -sept-oct 2024 : 0 accidents - sept-oct 2022 : 0 accidents -sept oct 2021 : 0 accidents -sept-oct 2020 : 2 accidents 2 blessés sur la rue du Fbg du Pont Neuf -sept-oct 2019 : 2 accidents 2 blessés sur la rue du Fbg du Pont Neuf - sept-oct 2018 : 1 accident 1 blessé sur la rue du Fbg du Pont Neuf
en sortant du parking Picard, des véhicules n'hésitent pas à redescendre vers le carrefour : ajouter un panneau de sens interdit/ interdiction de tourner à gauche, visible !	Il existe déjà un panneau B21-1 (obligation de tourner à droite) implanté dans l'axe de la sortie du parking Picard. La pose d'un sens interdit sera ajoutée, cette demande a été validé en COPIL

QUESTIONS DU COMITE DE QUARTIER AUTOUR DU PONT NEUF	REPONSES DE LA COLLECTIVITE
<p>Sur la circulation carrefour Jaurès/Pont-Neuf/Anatole France/Bajon : - Rétablir les feux en décalé dans les deux sens : permettre à tous les véhicules de passer dans les deux sens et de tourner sur leur gauche simultanément génère des blocages, de l'énervernement et des accidents... Les automobilistes ne savent pas comment aborder le croisement à ce carrefour ce qui sème la pagaille aux heures de pointe.</p>	<p>Le rétablissement des feux en décalé générerait de longues files d'attentes sur les différents axes par l'ajout de temps de sécurité complémentaires incompressibles (jaune + rouge barrage à chaque phase).</p> <p>Il faut attendre le retour des futurs comptages pour étudier plus finement les plans de feux et voir si des adaptations sont possibles.</p> <p>Dans un carrefour tel que celui-ci, le croisement doit se faire par l'arrière :</p> 
<p>Quand les places de stationnement seront-elles disponibles à l'entrée du Confort Moderne après destruction de la maison ?</p>	<p>Le planning actuel envisage la livraison du parking pour septembre 2025</p>
<p>Sur le stationnement : Devant le cimetière de la Pierre-Levée, peu de stationnement possible : quelle(s) solution(s) pour les personnes qui se rendent au cimetière (à la Toussaint en particulier) ?</p>	<p>Stationnement toujours possible sur la partie sud de l'avenue du Recteur Pineau. Possibilité de se garer au Nord du cimetière et sur le terre-plein central de la rocade.</p>
<p>Sur le stationnement : pour les personnels de santé, (pour des interventions souvent de courte durée) est-il possible de faire un marquage au sol (même sur les trottoirs qui sont larges) pour permettre le stationnement de leurs véhicules sans brusquer un PV ?</p>	<p>La question est posée à l'élu référent. Si la décision est de proposer des places réservées pour les personnels de santé dans le quartier, cela se fera à la place de stationnement aujourd'hui disponible pour tous.</p>
<p>Sur le stationnement : Devant la pharmacie Rouger, la visibilité est mauvaise pour les véhicules qui utilisent le stationnement « réservé » et qui ressortent ensuite sur le fbg : il faut être très vigilant à la sortie de la pharmacie des deux côtés (piste cyclable et voie de circulation). Serait-il possible d'installer un panneau d'avertissement, côté piste cyclable pour alerter vélos et trottinettes ?</p>	<p>Il n'y a pas de panneau envisageable à cet endroit. Les automobilistes doivent toujours être vigilants en sortant d'un stationnement et ne sont pas prioritaires.</p>
<p>Sur le stationnement : une habitante du haut du fbg s'élève contre la verbalisation qu'elle a subi, stationnée devant chez elle (sur le trottoir) alors que sa fille est très handicapée. Elle a besoin de pouvoir stationner au plus près de chez elle.</p>	<p>Pas dérogation possible au code de la route qui interdit tout stationnement en dehors de places prévues à cet effet. Il faudrait que cette personne prenne contact avec Stéphane de Fontès (technicien voirie accessibilité) 06 72 38 37 44 stephane.de_fontes@grandpoitiers.fr, afin de voir s'il est possible d'envisager un aménagement à proximité.</p>
<p>Sur le stationnement : Parking Pasteur Devant l'école Pasteur, demande de marquage bleu pour le stationnement des parents d'élèves (comme devant l'école Coligny/Cornet).</p>	<p>4 places bleues ont été réalisées au début de la rue Pasteur. Pas prévu sur le parking Pasteur qui est en stationnement payant, mais permet un stationnement gratuit pendant 30 minutes</p>

QUESTIONS DU COMITE DE QUARTIER AUTOUR DU PONT NEUF	REPONSES DE LA COLLECTIVITE
Sur le stationnement : Parking Pasteur Le parking Pasteur à côté de la maternelle <u>sera-t-il rénové</u> après les travaux ? A quel délai ?	Pas de rénovation prévue à ce jour.
Sur le stationnement : Des nouvelles du devenir de l'ancienne station AVIA ?	Statu quo, le propriétaire doit dépolluer le site
Sur le stationnement : Proposition d'aménager des espaces de stationnement dans « l'îlot Pasteur » sur la rue Emile Duclaux, le long du Jardin des sens en chicane pour aussi ralentir les véhicules circulants très vite sur cette portion de ligne droite sans obstacle.	Des comptages de nombre et de vitesse vont être programmés (DAEEP)
Sur le ramassage des déchets (poubelles noires et jaunes) : Pourquoi n'est-il pas installé dans le quartier de nouveau composteurs pour éviter de remplir les sacs noirs de déchets alimentaires ? qu'est-il prévu ?	L'implantation de nouveaux sites de compostage collectif se poursuit sur tout Grand Poitiers, en lien avec les communes. Il faut pour cela qu'il y ait constat que certains logements n'ont pas la possibilité d'avoir un composteur individuel et qu'il n'existe pas déjà un composteur collectif dans les environs. Si pas, une étude de faisabilité est ensuite effectuée en vue de trouver un terrain sur l'espace public. Une étude va être diligentée en ce sens d'ici le 1 ^{er} trimestre 2025
Sur le ramassage des déchets (poubelles noires et jaunes) : Demande de rétablir un 2 ^{ème} ramassage en semaine (mais en réalité, un camion à plateau du service propreté passe régulièrement !) et de passer à un ramassage du jeudi au vendredi comme en centre-ville afin que des sacs noirs ne restent pas sur la voie publique du vendredi où ils sont déposés jusqu'au jeudi suivant, (sacs éventrés et présence régulière de rats)	<p>Dans le quartier du Pont-Neuf, les déchets sont collectés en bacs par mesure de sécurité (R437), d'hygiène et de santé publique (en raison des rats). En dehors des jours de collecte, la municipalité est en charge de ramasser les sacs dans le cadre de la propreté urbaine.</p> <p>Collecte :</p> <p>Les bornes Marti sont collectées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 fois par semaine pour les ordures ménagères - 2 fois par semaine pour le tri sélectif <p>La collecte traditionnelle des bacs en porte à porte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 fois par semaine pour les ordures ménagères (jeudi) - 1 fois par semaine pour le tri sélectif (mardi) <p>En complément un camion plateau opère un ramassage afin de libérer les excédents hors contenants bornes Marti), à but de maintien de la propreté. Fréquence : 2 fois par semaine, 1 fois en début de semaine, 1 fois avant le week-end. Adaptation possible (en période de congés scolaires / période de ramassage des feuilles / etc.)</p>
Sur le ramassage des déchets (poubelles noires et jaunes) : Dans la rue des Dunes, où les riverains doivent-ils mettre leurs sacs ? : En bas de rue ou les remonter sur le haut, vers les Dunes ? Jusqu'à présent, avant les travaux, un employé du prestataire descendait la rue à pied avec un conteneur roulant, prenait les sacs jusqu'au bas de la rue des Dunes où l'attendait le camion-benne	Cette rue est effectivement collectée à la main par l'équipage de collecte (accès trop restreint). Néanmoins deux points d'apports volontaire sont disposés de part et d'autre de cette voie : Bornes Martis Rue du Petit Polygone et un point de regroupement au croisement des rues des Dunes et de la Pierre Levée.
Sur le ramassage des déchets (poubelles noires et jaunes) : Les conteneurs de la prison une fois vidés ne sont pas toujours rentrés rapidement et restent sur le trottoir	Un message a été envoyé au centre pénitentiaire. Réponse : « Je prends note de cette problématique. Je vais prendre directement attache auprès du responsable de la SAS afin d'y remédier. »
Sur le ramassage des déchets (poubelles noires et jaunes) A quel rythme les gros conteneurs métalliques installés à l'entrée de la rue Pasteur sont-ils vidés ? Une fois par semaine ? En fonction de leur remplissage ? Sur la présence de ces conteneurs, constat que le site peut se transformer rapidement en « mini-déchetterie » (présence de cartons, meubles en morceau, électro-ménagers, ...) qui s'accumulent sur la rue et le trottoir	<p>Collecte des bornes Marti:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 fois par semaine pour les ordures ménagères - 2 fois par semaine pour le tri sélectif <p>En complément un camion plateau opère un ramassage afin de libérer les excédents hors contenants bornes Marti), à but de maintien de la propreté. Fréquence : 2 fois par semaine, 1 fois en début de semaine, 1 fois avant le week-end. Adaptation possible (en période de congés scolaires / période de ramassage des feuilles / etc.)</p>

QUESTIONS DU COMITE DE QUARTIER AUTOUR DU PONT NEUF	REPNSES DE LA COLLECTIVITE
<p>Sur le ramassage des déchets (poubelles noires et jaunes) Confusion sur le flyer distribué dans les boîtes aux lettres (plusieurs rues ont été oubliées dans la distribution) sur le moment où il faut sortir les conteneurs/sacs sur le trottoir pour ramassage, lundi soir ? mardi matin ? mardi après-midi ? Même question pour les conteneurs/sacs noirs</p>	 <p>The flyer is titled 'POITIERS Quartier du Pont-Neuf'. The main message is 'SORTEZ VOS BACS LA VEILLE AU SOIR À PARTIR DE 19H' starting from January 1st, 2023. It features two trash bins: a yellow one labeled 'MARDI' and a black one labeled 'JEUDI'. At the bottom, there is contact information for 'Grand Poitiers' and 'Trizzy'.</p>
<p>Sur les aménagements de voirie : - le sens interdit (provisoire) sur le haut de la rue de la jambe à l'âne est toujours en place alors qu'il était lié au chantier : quand va-t-il être enlevé ? (Avec rétablissement du stop de la rue de la plaine)</p>	<p>Le sens interdit de la rue de la Jambe à l'âne va être supprimé</p>
<p>Sur les aménagements de voirie : Rue Pasteur - le marquage au sol des stationnements au début de la rue Pasteur n'est toujours pas terminé : seules deux places ont été tracées du côté droit et le marquage du passage piétons devant l'école maternelle n'a pas été refait.</p>	<p>Marquage des places de stationnement terminé. La nouvelle configuration de la rue ne permet pas d'en marquer plus sauf à pénaliser le contre-sens vélos. Une étude est cependant en cours pour clarifier la situation (bande cyclable, borne anti stationnement)</p> <p>Le passage piéton a été supprimé car la nouvelle configuration de la rue, avec de forts devers pour gérer les eaux pluviales rend impossible la mise en place à cet endroit d'un passage piéton accessible.</p>
<p>Sur les aménagements de voirie : Rue Pasteur - Les plots sécurisant l'arrivée des vélos à contre-sens n'ont pas été réinstallés (au niveau du N° 23 rue Pasteur) et les véhicules motorisés roulent trop vite dans cette rue : des aménagements sont indispensables, - demande de réaménagement sur toute la rue Pasteur avec déambulation avec les riverains/services/élu.e.s,</p>	<p>Des études ont été réalisées mais il n'y a pas de budget pour réaliser les travaux dans l'immédiat.</p>

QUESTIONS DU COMITE DE QUARTIER AUTOUR DU PONT NEUF	REponses DE LA COLLECTIVITE
<p>Sur les aménagements de voirie : Il manque le panneau signalant la direction de l'Hypogée (pour les piétons) en bas de la rue de la Pierre-Levée, le panneau existant n'ayant pas été réinstallé</p>	<p>-Place Radio-Londres/bas rue de la Pierre Levée : la rue étant en sens unique descendant (pas de double sens cyclable), seule une signalétique piétonne (mono ou bi-mâts suivant la possibilité d'implantation) pourra être mise en œuvre en remplacement de l'ancienne signalisation directionnelle obsolète et disparue à la suite des travaux ; -Rue de la Pierre Levée/rue du Dolmen : les panneaux directionnels ont été remplacés en 2022 et comportent bien l'idéogramme adapté.</p>  <p>-Débouché rue de la Pierre Levée/pont Neuf (bar Sœurs Joly): présence d'une signalisation directionnelle auparavant mais suite travaux, rue en sens unique sortant avec double sens cyclable autorisé : aucune signalétique ni signalisation directionnelle mise en œuvre pour ne pas donner une direction aux véhicules motorisés qu'ils ne peuvent emprunter (et les tenter de franchir le sens interdit sauf vélo).</p> 
<p>Sur les aménagements de voirie : Rue Paul Painlevé Rétablir le panneau Voie sans issue à l'entrée de la rue Paul Painlevé qui est en fait une impasse pour éviter que des véhicules s'y engagent avant de faire demi-tour !</p>	<p>Fait</p>
<p>Sur les aménagements de voirie : Place Radio-Londres : le stationnement est « anarchique », des véhicules s'agglutinent un peu partout en dehors des espaces dédiés.</p>	<p>La seule réponse possible est la verbalisation.</p>
<p>Sur les aménagements de voirie : Place Radio-Londres : La place réservée à la pharmacie Oliveau s'avère très peu pratique, l'espace enherbé au-dessus est détérioré par les voitures.</p>	<p>L'espace enherbé a été protégé en attendant la plantation</p>

QUESTIONS DU COMITE DE QUARTIER AUTOUR DU PONT NEUF	REPONSES DE LA COLLECTIVITE
<p>Sur les aménagements de voirie : Place Radio-Londres : Le <u>stop sera-t-il réinstallé</u> place Radio-Londres à l'arrivée des véhicules de la rue de la Pierre-Levée sur le fbg ?</p>	<p>Réinstallation du « stop » a été validé en COPIL. En l'absence de « stop », c'est le régime de la priorité à droite qui s'applique.</p>
<p>Sur les aménagements de voirie : Sortie difficile pour une habitante du N° 160 (à droite, juste avant le feu de la route de Gençay) : baisser la bordure du trottoir pour accéder à son garage.</p>	<p>M. Thibaudeault de R-Access a eu plusieurs fois cette dame au téléphone pour expliquer que son entrée est équipée de bordures franchissables au niveau du trottoir et de la piste cyclable et qu'il est conseillé de bien se positionner pour éviter de monter sur le trottoir.</p>
<p>Sur les aménagements de voirie : Route de Nouaillé Pourquoi le <u>stationnement alterné route de Nouaillé</u> est-il toujours en place alors que sur la partie en sens unique, cela ne s'avère plus nécessaire ?</p>	<p>Etude à faire avec DAEEP</p>
<p>Abris -bus, sur tout le fbg du Pont Neuf Besoin rappelé par plusieurs messages de <u>réinstaller des abris-bus</u> (et des poubelles !) sur les arrêts où ils ont disparu : pas de places assises pour se reposer. Avec la pluie des dernières semaines, attendre le bus s'est avéré très pénible.</p>	<p>La largeur des quais réduite au minimum pour l'insertion de la piste cyclable rend impossible l'installation d'abris sur les quais inférieurs à 1,40m. Du pont jusqu'à l'arrêt Jacques-Cœur Patinoire, il y a 16 quais. Sur ces 16 quais, il est techniquement possible d'implanter 7 abris uniquement : à Confort moderne (GNY02), à Pierre Levée (PLE02), aux 4 quais Jacques-Cœur (JQC02, JQC01, JAC03, JAC01) et à Recteur-Pineau (REC02). Si JC Decaux peut y mettre ses abris, il le fera et si ce doit être des abris des marchés de GPCu, l'équipement de ces quais et leur date d'installation seront soumis au règlement d'intervention des abris de GPCu Quelques poubelles vont être implantées sur le parcours, mais pas forcément au niveau des quais.</p>
<p>Partie haute du fbg du Pont-Neuf demande d'installation d'un dispositif ATMO pour mesurer le niveau de pollution de l'air sur le haut du Pont-Neuf,</p>	<p>ATMO a un réseau de capteur lui permettant d'évaluer la pollution de l'air sur toute l'agglomération avec une modélisation. Il n'a pas besoin de capteurs partout. Par ailleurs, ce n'est pas Grand Poitiers qui décide de l'implantation des stations ATMO</p>
<p>Partie haute du fbg du Pont-Neuf plusieurs remarques de riverains sur le gros problème du sens interdit vers la prison pour rejoindre la rue du fbg du Pont-Neuf à partir de la rue du dolmen : cela oblige les véhicules à remonter le haut de la rue de la Pierre-Levée pour redescendre la rue du Fbg ou à descendre vers le bas de la rue de la Pierre-Levée avant de remonter par le fbg...</p> <p>Pour sécuriser la circulation sur la piste cyclable et l'arrivée des véhicules automobiles sur le fbg, installer des feux clignotants/marquage au sol pour les vélos/trottinettes ?</p>	<p>Vu en COPIL : Le sens interdit sur la rue du Petit-Tour, qui a été décalé de 25 mètres pour permettre l'accès des trois premiers riverains à leur domicile, va être mis depuis le début de la rue. Ainsi les aménagements prévus initialement empêcheront l'entrée des véhicules à contre sens.</p> <p>La sortie du carrefour à feux Pierre Levée / Pont Neuf est équipée de Signaux R12m (Signaux mixte piétons/vélos). Il appartient aux cyclistes et trottinettes de respecter les signaux lumineux.</p>
<p>Partie haute du fbg du Pont-Neuf Avec le sens unique remontant vers le haut de la rue de la Pierre-Levée, les véhicules motorisés <u>roulent plus vite</u> malgré les deux dos d'âne : ajouter un ralentisseur ? Rétablir le double sens <u>uniquement</u> pour les riverains ? Installer un radar « pédagogique » ?</p>	<p>Attente des comptages pour évaluer les vitesses pratiquées.</p> <p>Pas de remise en double sens pour les riverains.</p>
<p>Partie haute du fbg du Pont-Neuf Rue de la Pierre Levée sur le même sujet, le <u>feu en haut de cette rue est trop court</u> et amène à des files de voitures importantes aux heures de pointe</p>	<p>L'axe de circulation privilégié est le Pont Neuf. Ce temps de vert pourra être réajusté en fonction des comptages futurs. A ce jour le temps de vert mini est de 8 secondes (quand le Pont Neuf est chargé en circulation et de 17 secondes quand il l'est moins)</p>
<p>Partie haute du fbg du Pont-Neuf nécessité de baisser le seuil des trottoirs (haut du Pont-Neuf) pour accéder au parking (commerce) : à voir sur place pour localiser les lieux concernés</p>	<p>Toutes les entrées charretières sont aménagées avec des bordures franchissables A2 selon la norme (bord chanfreiné). Visite à organiser si besoin.</p>

QUESTIONS DU COMITE DE QUARTIER AUTOUR DU PONT NEUF	REPONSES DE LA COLLECTIVITE
Partie haute du fbg du Pont-Neuf les trottoirs de la partie haute de la rue du Fbg du côté pair sont en très mauvais état : quels travaux sont prévus pour les rendre praticables ?	Pas de travaux prévus dans l'immédiat.
Partie haute du fbg du Pont-Neuf Sortie difficile du 254 (impasse : pas de visibilité du fbg/feu de circulation)	Cette sortie est effectivement dans le carrefour, comme d'autre. Les personnes doivent sortir avec prudence.
Partie haute du fbg du Pont-Neuf Accès au parking du café/tabac Le Martel (et devanture) peu lisible.	Modification apportée. Le feu tricolore a été décalé. Un panneau « P » parking sera installé de chaque côté du feu tricolore. Les élus et l'équipe du projet sont en lien avec Mme Joly.
Partie haute du fbg du Pont-Neuf la borne à verre devant AVIA est mal placée : elle déborde sur le trottoir !	La borne à verre est déplacée le 8/11/24 au niveau du 7 avenue Jacques Cœur. Une information a été affichée à partir du 30/10 sur la borne
Partie haute du fbg du Pont-Neuf Le passage piéton à retracer devant l'église St Paul (voir pétition de riverains)	En cours d'étude
Partie haute du fbg du Pont-Neuf Inquiétudes sur la forte chaleur générée par le bitume des trottoirs/piste cyclable pendant les périodes de forte chaleur, sur la partie haute : modifier le revêtement ? Faire des aménagements végétalisés ?	La piste cyclable doit être grenillée, comme sur la partie basse. Cette action doit être faite par temps sec. L'opération devait débuter le 8 octobre, la pluie et le brouillard ne permettent pas pour le moment de réaliser la prestation.
Vitesse excessive Plusieurs remarques et alertes sur la vitesse excessive des trottinettes (qui roulent à bien plus que 30 km/h !) qui plusieurs fois ont mis en danger des piétons (sortie de commerces par exemple en haut du Pont-Neuf)	Cf CR COPIL : verbalisation dans un premier temps des stationnements gênants notamment à cheval sur la piste cyclable. Ensuite priorité à la vitesse et au sens des 2 roues Transmis à la Police Municipale pour contrôles
Descente à contre-sens de deux roues sur la piste cyclable entre la route de Gençay et le Pont-Neuf : besoin de fléchage au sol (sens montant) et de la présence régulière de la police municipale, pour informer (information écrite aux utilisateurs.trices ?) et verbaliser si nécessaire.	Transmis à la Police Municipale pour présences et contrôles
Compréhension carrefours Sur le passage des carrefours par les deux roues, les traversées sont encore mal comprises par certains (les trottinettes en particulier) et les passages dédiés pas toujours empruntés (information par flyer à faire ?)	La mission Vélo continuera à faire de la pédagogie notamment en diffusant l'info graphie réalisée sur le projet. Pour information, l'utilisation de la piste cyclable n'est pas obligatoire. Un cycliste ou une trottinette peut circuler sur la chaussée même si une piste cyclable est à sa disposition.
Sur la piste cyclable « double flux » Absence de marquages suffisants au sol pour identifier plus régulièrement la piste qui amène parfois des voitures à emprunter la piste cyclable ! Besoin de fléchage au sol pour matérialiser le sens de déplacement !	Les travaux ne sont pas terminés. La piste cyclable doit être grenillée (décapage pour l'éclaircir). La signalisation horizontale sera posée ensuite.
Sur la piste cyclable « double flux » Pourquoi n'y a-t-il pas de séparation marquée entre le sens montant et le sens descendant ?	Les travaux ne sont pas terminés. La piste cyclable doit être grenillée (décapage pour l'éclaircir). La signalisation horizontale sera posée ensuite, dont un marquage central
Sur la végétalisation : La présence de végétaux est plébiscitée sur la partie basse du fbg (à proximité du Pont-Neuf)	Des plantations sont prévues côté carrefour Jaurès. Tous les pieds de murs plantés prévus dans le projet sur la partie basse de la rue n'ont pas pu être réalisés à cause de la présence de caves sous les propriétés.
Sur la végétalisation : des demandes de riverains de planter devant chez eux : une journée est-elle prévue comme en centre-ville ?	Les plantations débutent le 25 novembre. Pas de journée de plantation collective car en bord de voie passante cela aurait été compliqué en termes de sécurité

QUESTIONS DU COMITE DE QUARTIER AUTOUR DU PONT NEUF	REponses DE LA COLLECTIVITE
<p>Sur la végétalisation : la disparition d'arbres sur le haut du fbg est toujours déplorée et une demande de replantation est faite : est-il prévu un groupe de travail pour avancer concrètement sur ce sujet (aussi bien du côté droit que gauche en montant le fbg)</p>	<p>9 arbres ont été enlevés. Ils seront compensés par la plantation 9 arbres dans l'immédiat et 5 ou 6 arbres sur le futur parking Confort Moderne 2 arbres de petit développement carrefour Jaurès 2 arbres place Radio Londres 2 arbres carrefour route de Gençay 1 arbre parking cimetière 2 arbres au début de l'avenue Jacques Cœur</p>
<p>Sur la végétalisation : Comment végétaliser les parties du haut du fbg qui présentent un aspect très « bitume/minéral » ?</p>	<p>5 arbres seront plantés sur ce tronçon, voir ci-dessus. Une replantation de la partie sud a été étudiée en même temps que l'étude de réfection du trottoir au sud, mais il n'y a pas de budget à l'heure actuelle pour réaliser ces travaux</p>
<p>Questions/demandes diverses : la boîte aux lettres de La Poste installée à l'angle du bas de la rue de la Pierre-Levée et du Fbg du Pont-Neuf n'a pas été réinstallée à la suite des travaux : des riverains s'en inquiètent et vont lancer une pétition pour qu'elle soit remise en place.</p>	<p>La boîte à lettres a disparu lors des travaux. M. Thibaudeault essaie de trouver un interlocuteur à la Poste, mais après 6 interlocuteurs différents il n'a toujours pas été orienté vers la bonne personne. Il continue à enquêter</p>
<p>Questions/demandes diverses : Les descentes de dalles en fonte n'ont pas été réinstallées aux N°111, 125 et 134 de la rue du Fbg du Pont-Neuf, (d'autres maisons sont peut-être aussi concernées)</p>	<p>Les reprises chez les riverains sont en cours, une équipe d'Eurovia est dédié à cela jusqu'à la fin de l'année.</p>
<p>Questions/demandes diverses : Au carrefour, rue de la Grand Maison/Route de Gençay : une remarque sur la longueur excessive du feu pour rejoindre la route de Gençay !</p>	<p>La traversée de la route de Gençay au niveau de ce carrefour est équipée sur appel piéton d'une phase spécifique pour les PMR afin d'accéder au Leclerc. Dans cette phase spécifique, cette traversée est en rouge barrage intégral (pas de circulation automobile pendant cette phase) ce qui induit un blocage de la circulation pendant 22 secondes.</p>
<p>Questions/demandes diverses : Comment sont collectées les eaux de pluie et les eaux « grises » : y a-t-il séparation entre les deux ? Beaucoup de confusion et d'expressions contradictoires selon les personnes !!!</p>	<p>Séparation des réseaux eaux pluviales et eaux usées dans des réseaux différents</p>